

Roman Wieruszewski, *Równość kobiet i mężczyzn w Polsce Ludowej [L'égalité de la femme et de l'homme en Pologne Populaire]*, Poznań 1975, Wyd. Poznańskie, 234 pages.

1975 avait été proclamée l'Année Internationale de la Femme. A cette occasion, le Conseil des ministres de la R.P.P. avait adopté, en août 1974, une résolution spéciale précisant les tâches spéciales de l'État concernant la condition de la femme polonaise. En vertu de cette résolution, l'année 1975 devait être marquée par une activité intense qui, d'une part, mettrait en relief la contribution croissante des femmes polonaises au développement du pays dans tous les domaines, à la consolidation de la paix mondiale, et d'autre part, viserait à garantir une participation intégrale des femmes aux efforts de toute la société pour le développement socio-économique du pays et leur promotion sociale et professionnelle croissante.

L'ouvrage dont nous nous occupons ici s'inscrit certainement dans l'activité mentionnée dans la résolution précitée, et tendant à reconnaître l'apport toujours croissant des femmes polonaises au développement de leur patrie. L'ouvrage récapitule les réalisations trentenaires de la Pologne Populaire en matière d'égalisation des droits de la femme, donne une appréciation solidement documentée de l'étape déjà atteinte en cette matière et montre les voies et les moyens à choisir afin de poursuivre ce processus.

L'inégalité de la femme est l'une des nombreuses et profondes inégalités sociales propres au régime capitaliste, progressivement surmontées et liquidées par le socialisme. L'instauration d'une égalité sociale totale, entendue principalement comme égalité des chances au départ, est l'un des objectifs ultimes du socialisme. C'est également l'une de ses valeurs fondamentales qui décident de sa supériorité historique sur le capitalisme.

L'auteur fait une distinction entre l'égalité en droits et l'égalité sociale des femmes et des hommes. La première signifie l'égalité des droits et devant la loi. La seconde a un contenu plus riche, car elle n'est pas seulement une égalité des droits et devant la loi mais aussi — comme il écrit à la page 6 — l'égalité des devoirs et la possibilité de jouir des droits accordés. L'égalité sociale est le but, tandis que l'égalité en droits est l'un des moyens pour atteindre ce but. « Ainsi conçue — écrit l'auteur — l'égalité signifierait un état de choses où le sexe n'est pas un facteur influant sur la faculté de l'individu de s'affirmer ». La conclusion générale de l'auteur est que « le principe de l'égalité en droits a été réalisé en Pologne sous ses aspects fondamentaux, tandis que le processus de réalisation de l'égalité des sexes n'est pas encore achevé ». Les droits égaux ne sont aucunement synonyme d'égalité des sexes. Car, comme le démontre l'auteur, la position professionnelle de la femme est moins avantageuse que celle des hommes et, de plus, les femmes ont à faire face à des devoirs domestiques excessifs, les formes sociales d'aide à la famille étant par ailleurs insuffisantes.

L'auteur observe avec raison que toutes les manifestations de la différenciation de la position sociale des femmes et des hommes ne sont pas le résultat d'une discrimination de la femme.

L'ouvrage relève du domaine des sciences politiques. Il analyse le sujet des points de vue juridique, économique, sociologique et historique. L'auteur met judicieusement l'accent sur la position professionnelle de la femme et examine sur ce fond le problème tel qu'il se présente dans les moeurs.

Le premier chapitre expose les aspects historiques de l'inégalité de la femme. L'auteur y expose les opinions des théoriciens classiques du marxisme-léninisme sur la question féminine. Il souligne que l'idée de salaire égal fut lancée pour la première fois par ces théories. Conformément à cette idée, confirmée par l'expérience de l'Union Soviétique et de tous les autres États socialistes, le processus de la liquidation des inégalités injustifiées entre la femme et l'homme est, par la nature des choses, un processus de longue durée. Comme le prévoyait Lénine, ce processus n'est encore achevé dans aucun pays du monde. L'auteur décrit aussi la situation de la femme en Pologne gouvernée par la bourgeoisie et les grands propriétaires fonciers, en constatant la discrimination de la femme dans chaque domaine important de la vie, et montre la lutte du mouvement ouvrier révolutionnaire pour l'amélioration de la condition sociale de la femme.

Le chapitre II est consacré à la réalisation du principe de l'égalité des droits de la femme et de l'homme dans le système juridique polonais. L'auteur compare la réalisation polonaise avec celle des autres pays socialistes, en soulignant le rôle d'avant-garde joué par l'Union Soviétique. Il présente cette égalité dans les domaines politique et constitutionnel, en droit du travail, en droit de la famille et de la tutelle. La réalisation de cette égalité en droit international et les efforts de l'ONU en faveur de la lutte contre la discrimination de la femme dans le monde capitaliste sont également exposés.

Ce chapitre se termine par d'amples et intéressantes considérations sur le modèle juridique du rôle de la femme en Pologne qui édifie une société socialiste avancée. L'auteur constate que de nombreuses dispositions prévoient des différences entre la position respective de l'homme et de la femme. Ces dispositions, ne contredisent-elles pas le principe de l'égalité? On peut donner à cette question la réponse suivante. Si des dispositions données, différenciant la position respective de l'homme et de la femme, contribuent à la réalisation de l'égalité sociale des deux sexes (par exemple la disposition sur la protection de la maternité), elles sont légitimes et ne portent pas atteinte au principe de l'égalité des droits. Par contre, de telles dispositions tant de nature à discriminer qu'à privilégier l'un des deux sexes sont illégitimes et contraires aux exigences de l'égalité. L'auteur conclut que « le principe de l'égalité des droits de la femme et de l'homme est conséquemment respecté dans le système juridique polonais ».

Le chapitre III expose les problèmes de la formation des femmes, et notamment la proportion des jeunes filles dans l'enseignement secondaire et supérieur. L'auteur, en citant abondamment les statistiques polonaises et étrangères, montre l'immense promotion des femmes de la Pologne Populaire dans le domaine de l'enseignement.

Le chapitre IV est particulièrement important: il traite de la position professionnelle des femmes. L'emploi massif des femmes en Pologne, quoique inférieur encore à celui que connaissent certains autres pays avancés, est un fait accompli. Parlant des facteurs favorisant une activité professionnelle croissante des femmes, l'auteur voit la nécessité d'accorder des privilèges plus étendus à la femme. Il écrit entre autres que « l'aspiration à la réalisation de l'égalité des sexes sur le plan

professionnel exige parfois certains privilèges à donner aux femmes. Car il s'agit non seulement de leur garantir un travail intéressant mais aussi de les décharger des travaux inhérents à leur fonction maternelle et familiale ». Cette thèse mérite hautement notre attention.

En ce qui concerne les salaires, l'auteur constate des progrès notables dans la réalisation du principe « à travail égal salaire égal ». Mais il montre en même temps l'inégalité qui subsiste encore entre les salaires des hommes et des femmes. A côté de nombreux facteurs de toute sorte, cette inégalité est due, à son avis, aux aspects psycho-sociologiques des rapports sociaux, aspects défavorables aux femmes, et qui se traduisent par une certaine discrimination des femmes dans le domaine des salaires.

Le chapitre V montre la proportion des femmes dans les cadres supérieurs. S'agissant de leur participation à la vie politique, l'auteur constate que, malgré des progrès sensibles, la Pologne est devancée par les autres pays socialistes. La présence des femmes dans les organes représentatifs de l'État, dans les instances supérieures des partis politiques, des syndicats, des organisations de jeunesse, des coopératives, des associations, etc., est relativement faible. A ce propos l'auteur écrit pertinemment ceci: « La promotion des femmes tant dans la vie politique qu'économique de l'État doit être une conséquence naturelle des conditions socio-économiques qui leur permettent de se réserver un minimum de temps pour l'activité sociale. Il faut également surmonter certaines barrières psychologiques qui freinent cette promotion ».

Le chapitre VI traite des effets sociaux de la réalisation de l'égalité des sexes? la corrélation entre la position de la femme dans la vie publique et sa position au sein de la famille, les formes sociales de l'aide à la famille, l'aide de l'État à la ménagère, la situation de la femme à la campagne où elle continue à payer les frais de la promotion sociale de la famille rurale.

Le chapitre VII, le dernier, est consacré au mouvement féminin en Pologne Populaire. L'auteur expose l'évolution de ce mouvement, ses différents composants et ses réalisations.

A la fin de l'ouvrage, on trouve quelques conclusions générales. Ainsi l'auteur constate que les femmes polonaises ont atteint l'entière égalité des droits avec les hommes, bien que ça et là il faille rectifier des solutions juridiques en cette matière. La Pologne Populaire mène, particulièrement ces dernières années, une politique conséquente tendant à atténuer autant que possible les contradictions entre l'activité professionnelle de la femme et ses devoirs familiaux. Et puis il ajoute que « malgré quelques réticences on voit se former en Pologne, à l'échelle massive, un type de femme moderne, instruite, qu'intéresse une vaste gamme de professions, y compris les professions typiquement "masculines", développant sa personnalité, ses différentes ambitions vitales. Cela prouve que l'entière réalisation de l'idée de l'égalité des sexes dans notre pays est proche ».

L'ouvrage témoigne d'une haute maturité scientifique et politique de l'auteur. Il se caractérise par une sélection consciencieuse des matériaux, une formulation courageuse des thèses et des appréciations.

*Adam Łopatka*